



BILAN 2022 & PROGRAMME 2023



COMMUNES FORESTIÈRES DU GRAND EST

Des actions de développement et de formation
qui répondent aux enjeux des collectivités forestières du Grand Est
au bénéfice de l'économie du territoire.

Sommaire



La forêt dans le Grand Est

Qui sommes nous ?

L'Union régionale

Nos objectifs

Nos actions

Le réseau Grand Est

Notre organisation

Les membres de l'association

Bureau 2020 / 2026

Réunions Grand Est

L'équipe de Grand Est en 2022

Les interlocutrices locales

Nos actions

Bilan 2022

Équilibre forêt-gibier

Dans 1 000 communes, la forêt fait école

Élu médiateur

Bois construction - Bois énergie

Formations

Actions 2023

Programme

Feuille de route 2023

Notre représentation

Adhérer aux Communes forestières



Édito



Philippe CANOT
Président des Communes
forestières du Grand Est

©Élodie DAGUIN

Madame, Monsieur, le Maire,

L'année 2021 a vu la création officielle de l'Union Régionale des Communes forestières du Grand Est.

Désormais celle-ci dispose de ses statuts et de ses instances décisionnelles propres et représentatives des 9 associations départementales des Communes forestières de l'ensemble de la région.

Néanmoins, la mise en place n'est pas terminée et pour être pleinement opérationnel, il sera nécessaire de procéder à divers ajustements.

Il n'en demeure pas moins que l'Union Régionale a poursuivi ses objectifs principaux que sont la défense des intérêts des communes forestières et le soutien à une politique locale de développement et de valorisation de la forêt communale.

Ainsi vous pourrez découvrir dans ce rapport les différentes actions menées avec notamment de la formation qui demeure essentielle pour mettre en place des mesures de gestion et d'aménagement de nos forêts adaptés aux enjeux de notre époque.

Les autres actions menées notamment le programme « Dans 1 000 communes, la forêt fait école » auprès du jeune public témoigne de notre volonté de préparer l'avenir auprès des générations futures. Mais nous devons aussi être présents dans les thématiques actuelles et c'est pourquoi l'Union Régionale du Grand Est siège dans les différentes instances décisionnelles et de consultation mise en place par l'ONF, la Région ou l'État (DRAAF, DREAL...). L'équilibre sylvo-cynégétique, la préservation des espaces naturels et forestiers, l'état sanitaire de nos forêts font partie de nos préoccupations permanentes et nous nous efforçons de répondre à vos attentes et questions en lien avec nos partenaires.

La sécheresse et les incendies qui ont eu lieu en 2022, ont rendu plus fragile la forêt et nous amènent à accélérer la prise en compte du changement climatique dans nos choix.

L'Union Régionale en lien avec la FNCOFOR saura être présente à vos côtés face à ces nouveaux défis.

Le Président,
Philippe CANOT

La forêt dans le Grand Est



33 %
du territoire
recouvert
de forêt

58 %
de la superficie
boisée est de la
forêt publique

+ de 11 000
entreprises de la
forêt et du bois

2 425
communes
forestières

40 %
de forêts
communales

55 500
emplois dans la
filière forêt-bois

Dans le Grand Est :

+ de 7,3 millions de m³ par an
34% de la production issue de forêts
communales
19 % de la production française.

En France métropolitaine :
37,5 millions de m³ par an



Dans le Grand Est :

80 % de feuillus
20 % de résineux

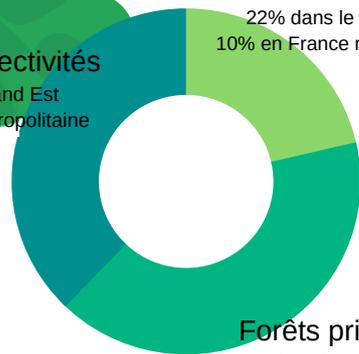
En France métropolitaine :
67 % de feuillus
33 % de résineux



Forêts des collectivités
39% dans le Grand Est
15% en France métropolitaine

Forêts domaniales
22% dans le Grand Est
10% en France métropolitaine

Forêts privées
42% dans le Grand Est
75% en France métropolitaine



Dans le Grand Est :

Plus de 55 000 emplois
9 870 entreprises
11 milliards d'€ de chiffre d'affaire

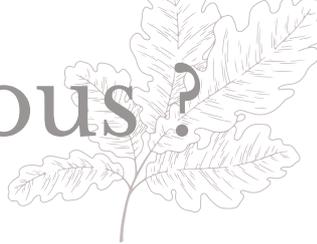
En France métropolitaine :
378 000 emplois
25 milliards de chiffre d'affaire



Des forêts communales très présentes

La forêt en région est un **élément fondamental du patrimoine régional** et tout particulièrement dans le domaine économique : la quasi totalité des forêts ont, de par la qualité des sols et du climat, une vocation de production de bois d'œuvre et la filière forêt-bois constitue un acteur absolument majeur dans l'économie du Grand Est..

Qui sommes nous ?



L'Union Régionale



Au **service des élus** pour valoriser la filière régionale stratégique dans nos territoires et agir en faveur d'une ressource forestière durable et diversifiée.



Regroupe des communes et des collectivités intéressées par la **valorisation de l'espace forestier et de la filière forêt-bois**.



Membre d'une organisation nationale avec 9 Unions Régionales regroupées au sein d'une **Fédération nationale**.

Nos objectifs



- Faire valoir les **intérêts des communes forestières**
- Conforter la **gestion durable** des forêts communales



- Positionner l'**élu comme acteur incontournable** de la filière forêt-bois et de son dynamisme au cœur des territoires.



- Permettre aux **élus d'assurer leur rôle** de propriétaire forestier, d'aménageur du territoire et de maître d'ouvrage.



- Mettre en œuvre une **politique forestière territoriale** en faveur de l'économie, des citoyens, de la biodiversité.

Nos actions



L'**information** des élus des collectivités propriétaires de forêts ;



La **représentation** des intérêts des collectivités propriétaires de forêts ;



Une **ingénierie** de projet au service des élus des communes forestières.



Chiffres clés

1 500
collectivités
adhérentes



70 %
de la forêt
communale



1
Union Régionale



9
Associations
Départementales

**Le chêne, 1ère
essence régionale**



1
équipe
opérationnelle



423
communes
adhérentes

779
communes
adhérentes

295
communes
adhérentes

Notre organisation



L'Union Régionale est dirigée par un Conseil d'Administration composé de **21 membres** : 2 titulaires et 2 suppléants pour chaque association départementale (3 titulaires pour l'Association des Communes forestières Vosgiennes).

Les membres de l'association

L'Union Régionale a été officialisée le **25 octobre 2021**, elle a pour objectif d'être **force de proposition** sur la politique en région et au niveau national. En juillet 2022, **M. CANOT** succède à M. MENONVILLE en tant que Président des Communes forestières du Grand Est.



Membres en 2022

1 497 adhérents dont :

1 447 communes
43 syndicats
1 EPCI
10 départements

Soit près de **70 %** de la surface communale du Grand Est

Le bureau (2020/2026)

Philippe CANOT

Jean Pierre MICHEL

Franck MENONVILLE

Jérôme THOMAS

Pierre GRANDADAM

Marcel AMPS

Vanina PAOLI-GAGIN ; Joël DUVIVIER

Alain GODARD ; Michel MOREAU

Michaël WEBER

Président

Vice-Président délégué

Vice-Président

Vice-Président

Vice-Président

Vice-Président

Secrétaire et secrétaire adjoint

Trésorier et trésorier adjoint

Membre invité

Les réunions de bureau 2022

Trois réunions de bureau ont eu lieu en 2022 (**21 février, 11 octobre et 02 décembre**) en présence des administrateurs.

Lors de ces réunions, ont été abordés la **gestion réglementaire de l'association, les dossiers d'actualités et stratégiques et le fonctionnement** des Communes forestières du Grand Est.



Notre organisation

L'équipe de l'Union Régionale en 2022



ÉRIC BONVALOT
DIRECTEUR GRAND EST



DELPHINE NICOLAS
DIRECTRICE EX-LORRAINE



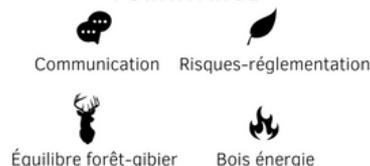
TIMOTHÉE DAGUINOT
CHARGÉ D'ANIMATION VOSGES
FORMATEUR



ANNE-MARIE VARELA
CHARGÉE D'ANIMATION ARDENNES,
AUBE, MARNE, HAUTE-MARNE
FORMATRICE



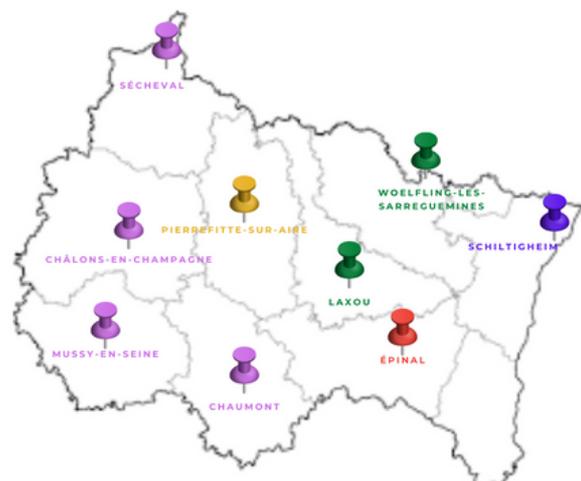
MANON OLIVERO
CHARGÉE D'ANIMATION MEURTHE-ET-MOSELLE, MOSELLE
FORMATRICE



RACHEL THIBAUT
CHARGÉE D'ANIMATION MEUSE
FORMATRICE



MAXIME BLONDIN
CHARGÉ D'ANIMATION ALSACE



OM - JUIN 2023

Les interlocutrices locales



Meurthe-et-Moselle

Anne-Claire LEOUTRE
03 83 28 54 00
aleoutre@adm54.asso.fr



Vosges

Agnès TAVARES
03 29 29 88 22
acfv@vosges.fr



Moselle

Jennifer PASSET
03 87 02 24 01
cofor57@orange.fr



Alsace

Sarah IDOUX
sarah.idoux@alsace.eu

Nos actions

"Un réseau au service des élus pour agir en faveur du développement des territoires, de la filière régionale et des citoyens."

Faire valoir les intérêts des communes forestières



Représenter les élus auprès des instances politiques et décisionnelles

Assemblée Nationale, Sénat, Conseil Régional, Préfectures, Départements, DRAAF, DREAL, DDT.

Travailler en lien avec les acteurs de la filière forêt-bois

Office National des Forêts, FIBOIS Grand Est, France Bois Forêt, Fédération Nationale du Bois, Centre National de la Forêt Privée, IGN, PEFC, Chambres d'agriculture, etc.

Intégrer les politiques forestières dans les orientations régionales et les dispositifs financiers

Programmation européenne, Programme Régional Forêt-Bois, Contrat État/Région, Business'Act.

Soutenir et conforter la gestion durable des forêts en lien avec l'Office National des Forêts, unique gestionnaire des forêts publiques.

Agir en faveur des territoires et de la filière économique

Réunions stratégiques, approvisionnement de la filière locale (contrat), guides thématiques.

Former et informer les élus

Informers sur les actualités forestières

Site internet, réseaux sociaux : Facebook, Instagram et YouTube, lettres d'information mensuelles, revues « Forêt Publique Grand Est » trimestrielles co-rédigées avec l'Office National des Forêts.

Répondre aux questions et assister les élus dans leurs projets

Accompagnement personnalisé, documents techniques à disposition.

Former et fournir les clés de compréhension d'aide à la décision

Programme de formation annuel complet, journées thématiques, documentation spécialisée.



Accompagner les territoires dans leurs projets



Fournir un appui technique aux élus

Équilibre forêt-gibier, foncier, construction bois local, bois énergie, médiation, etc.

Organiser des réunions d'échanges et de concertation

Crises forestières et sanitaires : changement climatique, feux de forêts, chenilles processionnaires. Multifonctionnalité de la forêt.

Agir sur la gestion des territoires

Guides techniques, accompagnement personnalisé sur les usages du bois et le foncier forestier.

Participer aux projets innovants et structurants

Avec les collectivités et acteurs locaux : Région, communes, syndicats intercommunaux, pays, départements, métropoles, agglomérations.



BILAN 2022



Nos actions 2022

La forêt communale dans le Grand Est

En 2022, l'Union Régionale Grand Est continue son organisation et sa structuration. Elle va permettre de :

- Renforcer la position des Communes forestières en tant qu'**interlocuteur de la filière forêt-bois** ;
- De peser sur les orientations et les actions de la **Fédération nationale des Communes forestières** ;
- D'intensifier le travail avec les **collectivités adhérentes** : concertations, séminaires, formations et actions thématiques.

Elle s'est impliquée dans le suivi des Forêts pédagogiques régionales et a poursuivi son implication dans la gestion des crises sanitaires (chenilles processionnaires, changement climatique) qui touchent particulièrement la région Grand Est.

Stratégies régionales de filières et projets partenariaux

- Contribution aux travaux engagés sur les **crises sanitaires** et sur les mesures en faveur du **renouvellement forestier** (Plan de relance) ;
- Renforcement de la **représentation du réseau** auprès des institutions (DRAAF, Région, département) ;
- Poursuite des **collaborations avec les acteurs**, notamment dans le cadre des dossiers de filière portés par l'interprofession FIBOIS Grand Est : conseil d'administration, comité d'orientation et différents travaux pilotés par FIBOIS Grand Est ;
- Participation et initiation des **projets partenariaux** :
 - Déploiement de **Sylv'Acctes**, association reconnue d'intérêt général qui agit comme une interface de financement entre les financeurs et les propriétaires forestiers ;
 - Conception et diffusion du **kit des élus bois construction - bois énergie** avec FIBOIS Grand Est ;
 - Déploiement des résultats du **projet RENFORT** sur la procédure d'acquisition des biens vacants sans maître.

Dossiers thématiques principaux

- L'équilibre forêt-gibier ;
- Le programme « Dans 1 000 communes la forêt fait école » ;
- L'élu médiateur ;
- Le foncier forestier ;
- Le bois construction ;
- Le bois énergie ;
- Les formations.

Nos actions 2022

Équilibre forêt-gibier

Introduction

La problématique du déséquilibre sylvo-cynégétique a été **soulignée depuis déjà de nombreuses années**. Suite à l'élaboration du Programme Régional de la Forêt et du Bois du Grand Est, une carte des priorisations a été définie pour mettre en avant les forêts les plus impactées afin de **restaurer ces zones, identifiées comme zones à enjeux**.

L'actuel déséquilibre forêt-gibier a des **conséquences néfastes sur les fonctions essentielles des forêts** du Grand Est : défaut de régénération, perte de diversité en forêt, augmentation des accidents de la route, perte de valeur des bois, etc.

Réalisation de documents d'accompagnements

	Note : Renouvellement de son bail de chasse	Création : 12.12.2022 Mise à jour : Version : 1 Type :
---	--	---

Préambule

Pour permettre la bonne reconstitution des peuplements forestiers face aux crises sanitaires et ce à des coûts raisonnables, il est nécessaire de rétablir ou de maintenir l'équilibre agro-sylvo-cynégétique (Code de l'environnement, Article L. 425-4).

Le bail de chasse, le cahier des clauses générales et particulières sont des documents qui définissent les relations entre le propriétaire et son locataire.

Il est important de se rappeler, qu'il est interdit de chasse sur le terrain d'autrui sans son consentement, en application de l'Article L. 422-1 du Code de l'Environnement.

L'Union Régionale des Communes Forestières du Grand Est, vous mets à disposition cette note pour aider à la rédaction du bail et à son renouvellement.

Un **modèle de bail de chasse** ainsi qu'un **modèle de Cahier des Clauses Générales et Particulières** (ainsi que des modèles droit local) ont été réalisés. Une **note d'accompagnement** a elle aussi été élaborée afin de faciliter leur utilisation.

Note d'information pour les locations en forêt communale
Actualisation des baux de chasse : indice de révision



SAISON 2022/2023

NOTE RESERVEE
AUX ADHERENTS

Mise à jour de l'**indice de révision** des baux de chasse pour la saison 2022/2023.

Accompagnement des élus

Les Communes forestières ont mené différentes actions afin d'accompagner les élus sur la thématique « équilibre forêt-gibier » :

- **Accompagnement des élus référents** lors des instances clés (Comité technique du Donon, comité sanglier, comité cervidé, etc.) ;
- **Rédaction d'outils techniques** à destination des élus (quizz, articles sur les réseaux sociaux et dans les lettres info, etc.) ;
- **Réalisation de réunions** locales (en priorité dans les zones à enjeux du PRFB) ;
- **Concertation multi-partenariales** et **outils de communication partagés** entre les acteurs de l'amont forestier (notes régionales, plateforme de télé-signalment des dégâts de gibier, mise en place d'actions locales, etc.).
- **6 formations** sur la thématique de l'équilibre sylvo-cynégétique.



Nos actions 2022



Dans 1 000 communes la forêt fait école



Introduction

Ce programme fait suite à une demande du **ministère de la transition écologique** de transférer l'initiative « aires marines éducatives » aux écosystèmes forestiers.

Le programme "Dans 1 000 communes, la forêt fait école" suscite un engouement certain auprès des élus du réseau des Communes forestières du Grand Est avec la **création de 6 nouvelles forêts pédagogiques en 2022**.

Outils à disposition

- Des **flyers de présentation** du programme ;
- Une **charte d'engagement** ;
- Un **modèle de délibération** ;
- Un **cadrage de l'accompagnement** des Communes forestières ;
- Une **base documentaire** : fiches connaissances, ressources pédagogiques, supports de communication, jeu de société, poster aménagement, livre Fleurus.

Actions

- Lancement du programme sur **6 nouvelles Forêts Pédagogiques** ;
- Organisation et animations de **17 réunions de travail** destinées à structurer les actions des Forêts Pédagogiques ;
- **Diffusion et valorisation des outils** créés par le réseau national : le jeu "Forestiers à vous de jouer !", le livre "Les travaux en forêt" par FLEURUS, le poster sur l'aménagement forestier et les fiches connaissances ;
- Participation au **réseau national Forêt Pédagogique** ;
- **Communication** au sein du programme : 3 articles dans les lettres infos, 4 articles sur les réseaux sociaux, réalisation d'un panneau de communication et d'information.



Nos actions 2022

Élu médiateur



Introduction

Dans une société et un contexte politique où les citoyens sont de plus en plus sensibles aux impacts humains sur l'environnement, il est important de **porter un message constructif et positif de la filière forêt-bois**.

Dans le Grand Est, dans la suite des travaux des Assises régionales de la forêt et du bois et de l'association "Des Hommes et Des Arbres" qui ont permis le dialogue entre les différents acteurs touchés par les enjeux d'une forêt multifonctionnelle, les communes forestières feront émerger une **vision concertée et globale de la forêt de demain**.

Outils à disposition

- **Exposition itinérante** " Les forêts du Grand Est à l'épreuve du changement climatique" composée de 2 panneaux et 6 modules ;
 - Accompagnement de l'exposition : livret pédagogique à destination des moins de 12 ans, modèle d'affiche, modèle de convention, questionnaire de satisfaction.



Actions

Inauguration de l'exposition itinérante dans le Grand Est :

- Au siège du Conseil Régional à Strasbourg, le 9 octobre 2022 lors d'une journée Fodex dans les Vosges ;
- Dans les départements de la Moselle, de Haut-Rhin, du Bas-Rhin et des Vosges.

Nos actions 2022

Foncier



Introduction

Le foncier forestier est **très morcelé dans la région Grand Est**, l'augmentation de la surface des parcelles privées et l'optimisation du foncier forestier est important afin de garantir la gestion durable des écosystèmes forestier, mobiliser les bois aujourd'hui inexploités, renforcer la lutte contre les crises forestières et récolter des arbres sans traverser les limites des parcelles voisines.

Projet

L'objectif est de **poursuivre le déploiement** des résultats du projet RENFORT sur la procédure d'acquisition des **Biens Vacants Sans Maître** menée de 2018 à 2021 grâce à la **diffusion** de la clé d'aide à la décision et de sa boîte à outil, à la **reproduction** de la démarche sur de nouvelles communes et à la **conception** d'une méthode reproductible pour la régularisation du foncier forestier communal non soumis et la simplification par fusion des parcelles communales contiguës.

Actions



Le réseau des Communes forestières du Grand Est en partenariat avec les **Chambres d'Agriculture**, ont mis en place une **clé de décision** destinée à accompagner les élus dans la mise en œuvre d'une procédure d'acquisition des biens vacants sans maître.

Réalisation de documents d'accompagnements



Le régime forestier

Décembre 2022

L'application du **régime forestier** est un moyen à disposition des élus leur permettant d'agir sur le foncier forestier. Cette note présente les enjeux du régime forestier, les modalités de son application, son coût et le règlement type de gestion qui le remplace dans certains cas. Une liste non exhaustive des freins à l'application du régime forestier et les solutions permettant de les lever vient compléter cette note.



Simplifier le foncier forestier :

Fusionner des parcelles

Décembre 2022

Le **morcellement du foncier forestier** est l'un des freins majeurs à l'augmentation de la mobilisation du bois dans le Grand Est. En 2022, les Communes forestières du Grand Est ont produit une note détaillée sur ce sujet. Elle rappelle le contexte du foncier forestier régional, les possibilités pour les collectivités d'acquérir des parcelles forestières et les droits spécifiques qui y sont liés.

Nos actions 2022

Le bois construction

Introduction

Depuis 2020, les Communes forestières du Grand Est et l'interprofession **FIBOIS Grand Est** collaborent afin d'appuyer et d'accompagner les élus dans leurs **projets de construction ou de réhabilitation du bâti intégrant du bois**.

Ce partenariat s'est construit afin de répondre aux besoins et interrogations des collectivités propriétaires de forêt vis-à-vis de **l'usage du bois dans le bâti**, et notamment, l'autoconsommation du **bois local** issu des forêts communales.

Projet

L'objectif est d'accompagner les élus afin de **structurer une commande publique favorable à l'intégration du bois local dans les projets de bâti ou de réhabilitation en bois** des collectivités forestières, cohérente avec les moyens dont ils disposent et créer un accompagnement personnalisé pour les élus.

Réalisation de documents d'accompagnements



Dans la continuité du kit des élus créé en 2020 en partenariat avec FIBOIS Grand Est, les Communes forestières du Grand Est ont réalisé une **clé de décision** pour accompagner les élus dans la structuration d'une **commande publique favorable à l'intégration du bois du territoire** et l'implication de la filière locale dans leurs projets de construction/réhabilitation du bâti.

Actions

- **Modèles** pièces marché ;
- **Catalogue des financements** 2022 disponible sur notre site internet ;
- **Communication** (2 articles sur les réseaux sociaux ; 2 articles dans les lettres info) ;
- **Accompagnement** pour le projet de réhabilitation de la maison de santé à Aire-en-Argonne (55) ;
- **Accompagnement** d'un projet bâti intégrant du bois local dans le cadre du projet Avenir Montagnes à Bourbach-le-Haut (68) ;
- **Accompagnement** d'un projet de réhabilitation de la gendarmerie d'Auberive (51).

Nos actions 2022

Le bois énergie



Introduction

Il est essentiel d'apporter aux équipes municipales les informations nécessaires pour qu'elles soient actives dans la **transition énergétique de leurs territoires**. En effet, les élus portent des projets de construction, de rénovation, et s'emparent aussi, en parallèle, des questions liées à la transition des énergies et la réduction des consommations. Dans ces projets, où la recherche d'efficacité (technique, environnementale, énergétique), de confort et de bien-être est attendue, le bois, proposé par les professionnels régionaux, a toute sa place.

Projet

L'objectif est de répondre aux **questions et aux « a priori » du grand public** et d'accompagner les élus pour qu'ils puissent faire les bons choix dans le **cadre de la transition énergétique nécessaire des territoires**, à travers l'utilisation du bois comme matériau de construction, d'aménagement et comme énergie.

Réalisation de documents



En 2020, les Communes forestières du Grand Est, en partenariat avec **FIBOIS Grand Est** ont rédigé, dans le cadre du **kit des élus**, 7 fiches sur le bois construction. Ce travail s'est poursuivi en 2022 afin de rédiger les **fiches bois énergie**. Ces fiches ont comme but d'informer les élus sur les avantages de l'utilisation du bois en tant qu'**énergie renouvelable durable**, produite localement et de manière responsable.

Actions

Pour faire suite au kit des élus, les Communes forestières du Grand Est et FIBOIS Grand Est ont mis en place des **visites de chaufferie bois alimentant des bâtiments en bois** à destination des élus. Ces visites ont eu lieu à FRAIMBOIS (54), JOINVILLE (52), REIMS (51) et WETTOLSHEIM (68) et ont été suivies d'une **présentation en salle** rappelant les grands points développés dans le kit.

- Création d'un **argumentaire bois énergie** pour accompagner les élus dans leur dialogue avec le grand public ;
- Participation à l'**appui pour le lancement de démarches locales**, notamment aux travers d'une réflexion avec Alsace Habitat.

Nos actions 2022

Formation



Introduction

Après la crise Covid-19 les **demandes de formations ont été très nombreuses**, cette action est majeure dans le Grand Est.

Les élus formés sont plus à même de **comprendre** les propositions faites par l'Office National des Forêts, **affirmer leurs choix** politiques et d'être un **acteur à part entière** de la filière notamment à travers leurs décisions communales.

Certification

Depuis juillet 2022, l'Union Régionale est certifiée **Qualiopi**, cette marque vise à :

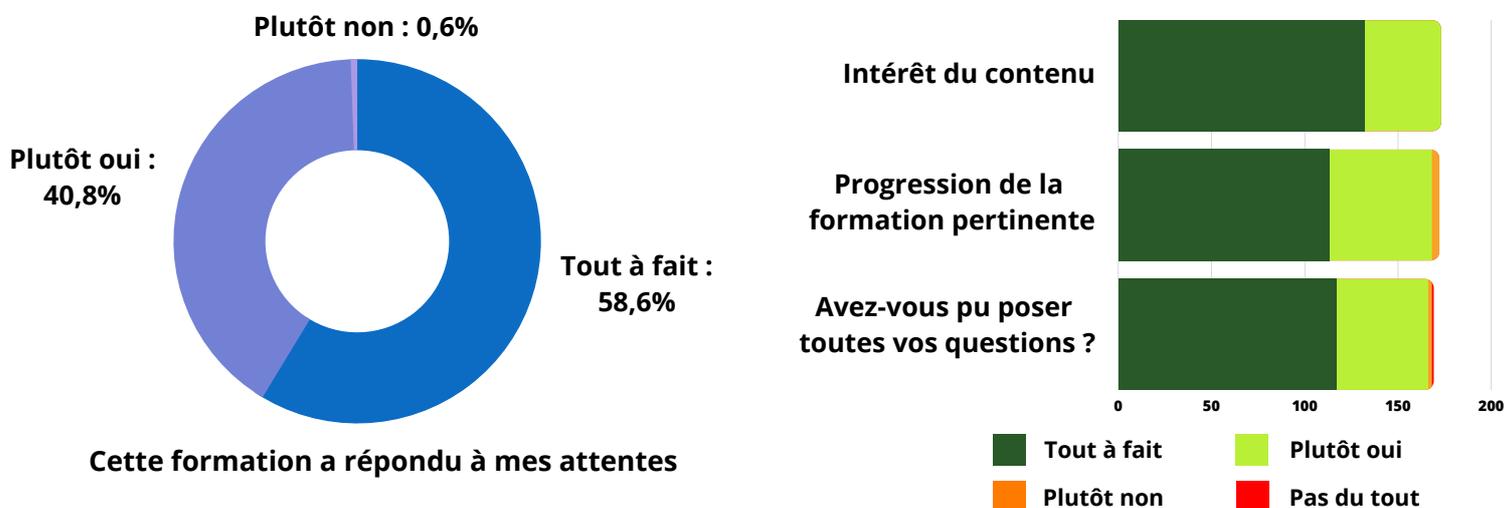
« - Attester de la **qualité** du processus mis en œuvre par les prestataires d'actions concourant au développement des compétences ;

- Permettre une **plus grande lisibilité** de l'offre de formation auprès des élus. »

Bilan des formations

679 participants dont 515 élus représentant 452 communes.

	Lorraine	Champagne-Ardennes	Grand Est
Nombre de session	27	9	36
Nombre de participants	440	239	679
Communes représentées	304	148	452



Cette action de formation est réalisée avec le concours financier de l'Union Européenne « L'Europe s'investit dans les zones rurales », de la Région Grand Est et du réseau des Communes forestières : Institut de Formation Forestière Communale, Fédération nationale des Communes forestières, Union Régionale du Grand Est et Associations Départementales.



ACTIONS 2023



Nos actions 2023

Programme



Nos objectifs

Des actions menées par les Communes forestières qui s'articulent autour de **5 axes stratégiques partagés** :

- Surmonter les conséquences des **crises sanitaires** ;
- Définir une stratégie ambitieuse d'**investissement forestier** ;
- Inciter les collectivités : le **bois du territoire et les entreprises locales** ;
- Reconnecter la vision du citoyen avec la **multifonctionnalité des forêts** ;
- Valoriser économiquement les **services écosystémiques** de la forêt.



Actions principales

- **Former et informer** les élus sur l'ensemble des aspects de la filière forêt-bois ;
- Suivre et gérer les **crises sanitaires** en région : changement climatique, feux de forêt, chenilles processionnaires, etc. ;
- **Accompagner** les élus dans leurs projets autour de la forêt et du bois ;
- **Poursuivre le travail** déjà engagé sur les dossiers équilibre forêt-gibier, foncier forestier, bois construction, forêt-société, etc. ;
- Renforcer notre **réseau associatif** ;
- Représenter et défendre les **intérêts des collectivités** propriétaires de forêts dans les politiques forestières régionales.



Feuille de route 2023



Nos actions se poursuivent en 2023, avec pour thématiques principales :



Équilibre forêt-gibier

- **Informier et former les élus** des communes forestières dans le Grand Est (animations, valorisation du guide "Gibier et Territoires", etc.) ;
- Accompagner les élus référents dans les **instances de concertation** à toute échelle (concertations, etc.) ;
- Accompagner et communiquer sur les **démarches pilotes et zones à enjeux** (accompagnement et communication sur les initiatives locales) ;
- Accompagner les élus sur les questions liées à la **chasse** (réponse aux questions des élus, mise à jour des modèles des documents chasse) ;
- **Méthodes d'accompagnement** pour la rédaction d'un bail de chasse et réaliser de la médiation avec son équipe de chasse.

Note d'information pour les locations en forêt communale
Actualisation des baux de chasse : indice de révision



SAISON 2023/2024

NOTE RESERVEE
AUX ADHERENTS



Foncier forestier

- Accompagner les collectivités pour **restructurer le foncier forestier** (procédure d'acquisition des Biens Vacants Sans Maître, régularisation du foncier forestier non soumis au régime forestier) ;
- **Informier et former** les élus des communes forestières dans le Grand Est



2 guides en cours de création : foncier communal non soumis et simplification du foncier forestier.



Dans 1 000 communes la forêt fait école

- **Identifier** les collectivités intéressées par la création d'une forêt pédagogique ;
- Accompagner les binômes élus-enseignants dans la **conception et la mise en œuvre d'un programme** pédagogique centré sur la forêt et le bois ;
- Participer à la **création de fiches pédagogiques** destinées à apporter une base de connaissances aux enseignants ;
- **Communiquer** sur les actions menées dans les Forêts Pédagogiques du Grand Est ;
- Poursuite de la participation au **réseau national** Forêts Pédagogiques.





Élu médiateur

- Accompagner des projets de **médiation** à la demande des élus des communes adhérentes ;
- Déploiement de l'**exposition "Les forêts du Grand Est à l'épreuve du changement climatique"** dans toute la région ;
- **Informer et former** les élus des communes forestières dans le Grand Est.



Bois construction - Bois énergie

- Accompagner les élus pour **structurer une commande publique favorable à l'intégration du bois local dans leurs projets de bâti** en cohérence avec les moyens dont ils disposent, et ainsi, contribuer au **développement de la filière forêt-bois** régionale ;
- Accompagner les élus dans leurs choix de **transition énergétique** des territoires.
- **Informer et former** les élus des communes forestières dans le Grand Est.



- **Accompagnement** individuel des nouveaux projets ;
- Bois construction : **Clé de décision** pour accompagner les élus dans la structuration d'une commande publique en faveur du bois local ;
- **Catalogue des financements** ;
- Bois énergie : Déploiement du **kit bois énergie** en partenariat avec FIBOIS Grand Est.



Communication



Mise à jour de la **charte graphique** des Communes forestières du Grand Est en octobre 2022 afin de l'actualiser.



Lettre info mensuelle, transmise par voie électronique ;

Forêt Publique Grand Est, annuel, corédigé avec l'Office National des Forêts ;

Rapport d'activité, annuel, disponible dans l'onglet "téléchargement" du site internet COFOR Grand Est.



Site internet

communesforestieres-grandest.org

Près de 25 000 consultations en 2022

En cours de mise à jour.



Facebook et Instagram

Créés en février 2022

En moyenne 5 articles par semaine et partage d'informations.

Adhérer



Pour une meilleure représentation des intérêts des collectivités

Dans les discussions, débats ou orientations stratégiques de la filière forêt-bois ;

Pour bénéficier d'un accès à des informations et documents

En lien avec la forêt et le bois ;

Pour bénéficier de conseils personnalisés

Pour un accompagnement

Sur certains projets de développement.

Une seule adhésion est nécessaire pour adhérer à l'ensemble des associations des Communes forestières :

 Association Départementale ;

 Union Régionale ;

 Fédération nationale.





Communes forestières

BULLETIN D'ADHESION

Commune de :

Autre collectivité (préciser) :

• **Coordonnées**

- Adresse :

- Tél :

- Fax :

- mail :

- numéro de SIRET (mention obligatoire) :

• **Titulaire**

Nom :

Prénom :

Fonction :

mail :

Tél. portable (facultatif) :

Suppléant

Nom :

Prénom :

Fonction :

mail :

Tél. portable (facultatif) :

ADHERE à la Fédération nationale des Communes forestières et/ou à l'association départementale des Communes forestières * (barème au verso)

• **Date de délibération :**

• **S'abonne aux publications des Communes forestières (revue, newsletter)**

OUI

NON

Fait à _____, le _____

Cachet et signature

* Si votre département est représenté par une association de Communes forestières, votre adhésion vaut pour les 2 structures : Fédération nationale et association départementale des Communes forestières.

Bulletin à retourner à l'adresse ci-dessous accompagné de la délibération

Fédération nationale des Communes forestières

13, rue du général Bertrand 75007 Paris - Tél. 01 45 67 47 98 - Fax. 01 45 67 25 99 - federation@communesforestieres.org

www.fncofor.fr



Modèle de délibération

République Française

Arrondissement de :

Extrait du Registre des délibérations du conseil municipal

Canton de :

Séance du :

Commune de :

L'an deux mille, le à heures

Membres en exercice :

Le conseil municipal de la Commune de

Membres présents :
prescrit par la loi

régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre

dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de

Date de la convocation :

Date de l'affichage :

Le représentant légal de
présente la Fédération nationale des communes forestières et son réseau :

- il fait état des actions et du rôle tenus par celle-ci tant au niveau départemental que national pour la bonne défense des intérêts de la propriété forestière communale et de la promotion du développement des territoires ruraux pour la forêt ;
- il expose l'intérêt pour
d'adhérer au réseau des communes forestières pour toute question relevant de l'espace forestier et de la filière bois.

Après avoir délibéré, le Conseil de :

- décide d'adhérer à l'association départementale des communes forestières et à la Fédération nationale et d'en respecter les statuts ;
- de payer une cotisation annuelle correspondant à cette adhésion ;
- charge le représentant légal de signer les documents nécessaires à cette adhésion ;
- mandate celui-ci pour représenter la commune/la structure de
auprès de ses instances (association départementale et Fédération nationale).

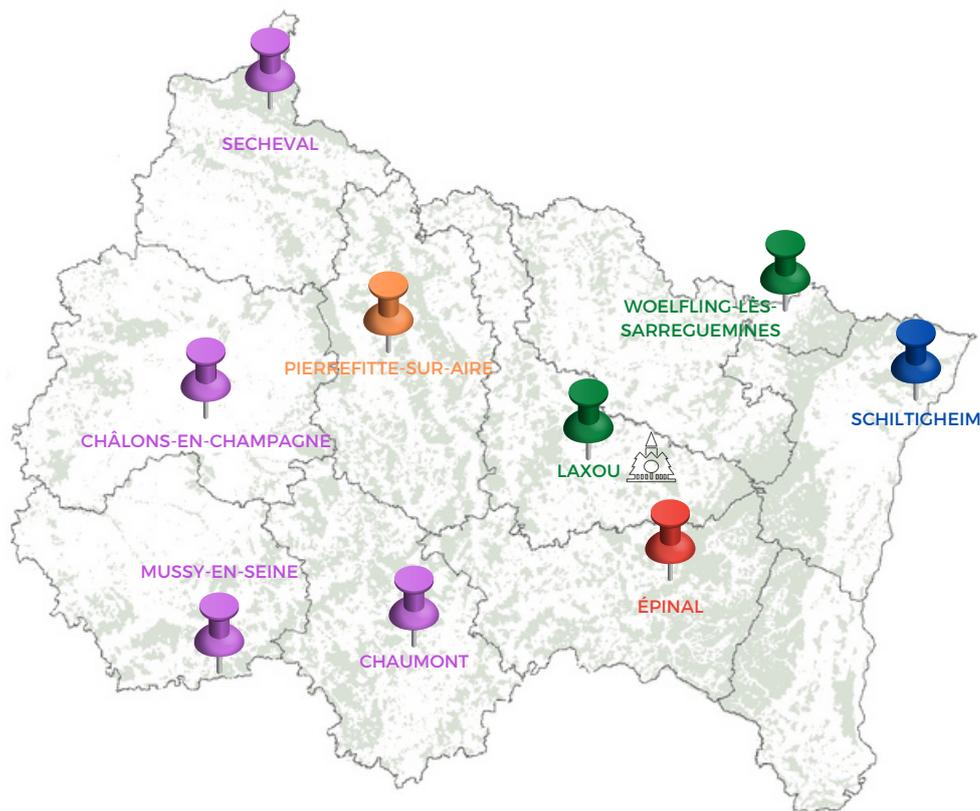
Fait et délibéré, le

Copie certifiée conforme

Le représentant légal



Un réseau d'élus référents au plus proche des Communes forestières et une équipe technique à votre écoute pour vous conseiller et vous accompagner.



Union Régionale des Communes forestières du Grand Est

80 boulevard Maréchal Foch - 54520 LAXOU

03 83 28 95 24 - grandest@communesforestieres.org



Adhérer aux Communes forestières du Grand Est, c'est la garantie d'avoir un accompagnement sur toutes vos questions forestières.